Présidentielle 2022 : Emmanuel Macron ne veut pas participer aux débats du premier tour (MàJ)

24/01/2022 à 14h05



24/01/2022

Alors que tous les médias sont déjà en train d'organiser les débats du premier tour de l'élection présidentielle, l'entourage d'Emmanuel Macron a fait savoir qu'il n'y participerait pas. Peut-on refuser de débattre quand on est candidat à sa réélection ?

Bien qu'il n'ait pas déclaré officiellement sa candidature à la présidentielle, l'entourage d'Emmanuel Macron a fait savoir aux responsables de chaines, aux journalistes, qu'à ce stade il ne souhaitait pas participer aux débats du 1er tour. Pourtant, il y a cinq ans, ses prestations avaient servi à renforcer sa crédibilité alors qu'il débarquait sur la scène politique.

(…) Franceinfo

13/01/2022

La chaîne d'information désire organiser un débat avant le premier tour, auquel ne pourraient participer que les principaux prétendants… au vu des sondages

Emmanuel Macron participera-t-il à un débat télévisé avant le premier tour de l'élection présidentielle ? Cette pratique des chaînes de télévision, inaugurée en 2017, se heurte cette année à une difficulté : le Président sortant est candidat à sa succession, contrairement à François Hollande en 2017. Or, de par son statut, il a porte ouverte sur toutes les chaînes à tout moment. Il est aussi celui qui a le plus à perdre dans un affrontement télévisé avec ses adversaires. Pour ces raisons, Nicolas Sarkozy avait décliné les propositions des chaînes en 2012. Emmanuel Macron, qui souhaite présider « jusqu'au dernier quart d'heure » et ne descendre dans l'arène que le plus tard possible, devrait en faire autant.

(…) L'Opinion